

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 2 avril 2025  
Rapporteur :  
Monsieur Uisant CREQUER**

**N° 11**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 10/04/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/04/2025 (accusé de réception du 10/04/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Modification du tableau des emplois**

**Il est proposé au conseil communautaire d'adopter une modification du tableau des emplois.**

\*\*\*

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois des collectivités territoriales sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois permettant le bon fonctionnement des services.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à une modification du tableau des emplois. Il s'agit tout d'abord de la création d'un poste permanent au sein de la direction des relations humaines et ensuite de la transformation (3 postes) et de la création de plusieurs postes (9 postes) liées à la réorganisation du service eau et milieux aquatiques (SEMA), et plus précisément de l'extension de la régie de l'eau et de l'assainissement. Le renforcement des ressources humaines de ce service s'inscrit dans le plan d'action adopté par voie de délibération du 19 décembre 2024 par le conseil communautaire.

Ces dossiers ont été présentés au comité social territorial du 3 février 2025 et au comité social territorial bis du 10 février 2025.

**Créations d'emplois permanents (1) :**

<b>EMPLOIS</b>	<b>DIRECTION</b>	<b>GRADE MINIMUM</b>	<b>GRADE MAXIMUM</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>Service commun</b>				
1 chargé de mission (Poste n°709)	DRH	Attaché, ingénieur, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécair e, conseiller territorial des APS, assistant socio- éducatif	Attaché principal, ingénieur principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécair e principal, conseiller territorial principal des APS, assistant socio- éducatif de classe exceptionnel le	Création
<b>100% Communautaire</b>				
Responsable d'un domaine (Poste n°217)	DCEDP	Attaché territorial, ingénieur, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécair e, conseiller territorial APS, conseiller socio- éducatif	Attaché principal, ingénieur principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécair e principal, conseiller APS principal, conseiller supérieur socio- éducatif	Requalification d'un emploi de chargé de mission

Responsable d'un domaine (Poste n°115)	DCEDP	Attaché territorial, ingénieur, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécaire, conseiller territorial APS, conseiller socio-éducatif	Attaché principal, ingénieur principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécaire principal, conseiller APS principal, conseiller supérieur socio-éducatif	Requalification d'un emploi de chargé de mission
Responsable d'un domaine (Poste n°695)	DCEDP	Attaché territorial, ingénieur, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécaire, conseiller territorial APS, conseiller socio-éducatif	Attaché principal, ingénieur principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécaire principal, conseiller APS principal, conseiller supérieur socio-éducatif	Requalification d'un emploi d'un chef de service

*(1)Emploi qui, pour les besoins du service, peut être occupé par un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire dans les conditions fixées par l'article L332-8,2° du code général de la fonction publique*

**Suppression d'emploi permanent (1) :**

EMPLOIS	DIRECTION	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
<b>100% Communautaire</b>				
Chargé de mission (Poste n°217)	DCEDP	Attaché, ingénieur, attaché de	Attaché principal, ingénieur	Requalification en responsable d'un domaine

		conservation du patrimoine, bibliothécaire, conseiller territorial des APS, assistant socio-éducatif	principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécaire principal, conseiller territorial principal des APS, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	
Chargé de mission (Poste n°115)	DCEDP	Attaché, ingénieur, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécaire, conseiller territorial des APS, assistant socio-éducatif	Attaché principal, ingénieur principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécaire principal, conseiller territorial principal des APS, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Requalification en responsable d'un domaine
Chef de service (Poste n°695)	DCECP	Attaché territorial, ingénieur, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécaire, conseiller territorial APS, conseiller socio-éducatif,	Attaché principal, ingénieur principal, attaché principal de conservation du patrimoine, bibliothécaire principal, conseiller APS principal, conseiller supérieur socio-éducatif	Requalification en responsable d'un domaine

(1)Emploi qui, pour les besoins du service, peut être occupé par un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire dans les conditions fixées par l'article L332-8,2° du code général de la fonction publique

**Création d'emplois de droit privé :**

<b>EMPLOIS</b>	<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<i>1 Chargé de mission Périmètres de protection de capture</i> <i>1 Chargé de mission Diagnostic permanent</i> <i>1 technicien SIG</i>	<i>Régie eau et assainissement/</i> <b><i>Service Diagnostic permanent</i></b>	Emploi sous régime de droit privé
<i>1 Chargé de mission Eaux pluviales</i> <i>1 Technicien gestion patrimoniale</i> <i>1 Technicien défense incendie</i>	<i>Régie eau et assainissement/</i> <b><i>Contrôle d'exploitation</i></b>	Emploi sous régime de droit privé
<i>1 Responsable Ressources humaines</i> <i>1 assistant administratif chargé de clientèle</i>	<i>Régie eau et assainissement/</i> <b><i>Administration</i></b>	Emploi sous régime de droit privé
<i>1 Chargé de mission chargé d'affaires</i>	<i>Régie eau et assainissement/</i> <b><i>Unité Etudes et travaux</i></b>	Emploi sous régime de droit privé

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. d'adopter la modification du tableau des emplois ci-dessus exposée ;
2. de créer 9 emplois, qui seront sous régime de droit privé.